

Le Kannadig

Plomelin
Ploveilh



Encadrés par des lycées de Kerbernez, les enfants du centre de loisirs ont appris à construire des cabanes, découvert les araignées et les batraciens, joué à cache-cache... voir l'article en page 6.

ÉDITO • PENNAD STUR

Ces dernières semaines ont été marquées par l'organisation de nombreuses réunions de quartier qui sont des moments privilégiés de rencontre avec les Plomelinoises et les Plomelinois. A chaque fois - et même sous la pluie ! - des habitants ont fait l'effort de se déplacer pour y participer et je tiens ici à les en remercier.

Ces réunions sont souvent l'occasion de transmettre des informations à la population mais permettent surtout de recueillir les avis, critiques et suggestions des uns et des autres. Bien évidemment, les problèmes posés ne sont pas toujours de même nature et dépendent clairement du quartier dans lequel les gens résident. Pour certains c'est la téléphonie mobile ou le raccordement à la fibre qui leur causent des désagréments, pour d'autres ce sont les conditions de circulation et pour d'autres encore c'est l'entretien de la commune.

Il est en général bien compris que les réponses à apporter ne sont pas toujours du ressort de la commune et que la mairie doit dans ces cas-là se tourner vers les services compétents,

entre autres le Département. Par ailleurs, il est aussi souvent indispensable de rappeler que certaines réponses auraient un impact financier tel qu'il est nécessaire d'étaler dans le temps la réalisation des travaux qu'elles impliquent. Il en est quand même un bon nombre, en revanche, qui peuvent être traitées au niveau communal et qui entraînent donc l'intervention, dans la majeure partie des cas, des services techniques, auxquels il convient de rendre hommage. A ce stade, il me semble utile de rappeler qu'il n'y a à Plomelin que deux agents en charge de la voirie et cinq, des espaces verts.

À chaque réunion, j'ai pu observer le plaisir évident que les participants avaient à se retrouver et parfois même à rencontrer des voisins dont ils étaient ravis de faire connaissance. Il y a sans doute derrière cela un effet Covid mais peut-être aussi le simple désir de se retrouver et de partager des instants de convivialité. Je vous invite donc, si cela n'existe pas déjà, à organiser des fêtes de quartier entre voisins aux beaux jours. La mairie saura vous accompagner.

Dominique Le Roux.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Déplacement du lieu de réunion du Conseil municipal

Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, notamment les mesures de distanciation, et d'accueillir le public en toute sécurité sanitaire, le Conseil municipal déclare que la salle socioculturelle reste le lieu de déroulement des séances jusqu'à la fin de la crise sanitaire.

FINANCES

Contentieux sur la construction du Pôle enfance

Approbation de la transaction financière avec la société responsable des malfaçons sur les huisseries des fenêtres.

ENFANCE ET JEUNESSE

Acquisition d'équipements informatiques et de ressources numériques

Accord pour l'achat de matériel informatique et de ressources numériques destinées aux deux écoles élémentaires de la commune pour un coût total de 26 769,57 € TTC.

Subvention de l'État de 18 222,16 € au titre du socle numérique dans les écoles élémentaires.

Participation des parents d'élèves de l'école Lucie Aubrac : 1 500 €.

Participation l'OGEC de l'école Notre-Dame : 1 200 €.

TRAVAUX

SDEF 29

Le Conseil prend acte du rapport d'activités 2020 du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère.

Coupes de bois

Approbation des propositions de coupes d'arbres de l'ONF et des prix de vente du bois pour 2022.

Toutes les délibérations précitées ont été votées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le compte rendu complet de la séance est sur www.plomelin.bzh, menu «mairie pratique», rubrique «conseil municipal».

À TRAVERS LA COMMUNE • A-DREUZ AR GUMUN

CIRCULATION ET DÉPLACEMENT

Pour mémoire, l'étude «Circulation-déplacement» confiée au cabinet Mobhilis a démarré par un questionnaire auquel plus de 130 Plomelinois ont répondu au premier trimestre 2021. Tous les retours ont été analysés par le cabinet et enrichis par des relevés sur le terrain puis par des ateliers de concertation avec un panel d'habitants en juin.

Le cabinet Mobhilis a rendu ses préconisations sur la circulation et le développement des moyens de déplacement doux qui ont permis à la municipalité de définir un plan de mise en œuvre sur toute la commune :

Fin 2021 et en 2022, un ensemble d'actions visant notamment à rappeler la limitation de la vitesse à 30 km/h et rendre visible la priorité à droite sur toutes les voies (sauf les ronds points) :

- installer de **nouveaux panneaux de signalisation** (30, priorité à droite, céder le passage, etc.) ;
- renouveler des **marquages au sol** (passages piétons et «céder le passage») ;
- **tailler les végétaux** aux abords des carrefours ;
- poser des **dispositifs de rétrécissement de voie** pour apaiser la vitesse (chicanes) ;
- créer des **zones agglomérées limitées à 50km/h**,

à Kerdavid puis à l'Avantage, à Kerrun Izela et à Verouri Nevez (en partenariat avec le Département) ;

- acheter de nouveaux **radars pédagogiques** ;
- **sécuriser les arrêts de bus** en concertation avec QBO et les habitants.

Les futures installations seront proposées aux habitants des quartiers concernés lors de rencontres sur place.

Le développement des **voies douces** reste à étudier sur les prochains mois afin de prioriser le marquage au sol puis de planifier la création de véritables voies cyclables sur les prochaines années (investissements lourds).

L'étude de la **route des Châteaux** va se faire en lien avec le Conseil départemental, les premiers échanges sont planifiés pour novembre 2021.

Enfin, la réduction de la **circulation autour des écoles** passe autant par le développement des déplacements doux des écoliers, l'adaptation des transports collectifs et le covoiturage : **un programme à bâtir avec les habitants et associations de parents d'élèves** pour sensibiliser les familles et susciter de nouveaux modes de déplacements.

BLOC-NOTES

✓ Troc et puces vêtements au marché
Vendredi 5 novembre, sous barnums,
inscription en mairie 02 98 94 25 57.

✓ Passages de la balayeuse
Mercredi 3 et jeudi 4 novembre :
Pen Menez, Kerhuel, Kergadiou, Polhoad,
Len Kerbernez, Porajenn, Penker, Trébé,
Verouri Nevez, Leuré, Daou Barz, Kerfram,

Kerguel, Kerveo, bourg, Tingoff, Park ar Menhir,
hent Pierre Souvestre, hent Victor Roussin.

Mercredi 1^{er} et jeudi 2 décembre : Ti Lipig,
Kerrun, Kerriou, Kroaz Kermel, l'Avantage, Trojoa,
Pont Prenn, hent Massé, Pennanguer, Kergwenn,
Tal ar Groas, Keryan.

Veillez à ne pas laisser de véhicules garés le long
des voies.

ÉTAT DES LIEUX DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION EN COURS

Plusieurs programmes de construction d'habitations sont en cours de réalisation représentant près de 70 nouveaux logements. D'autres sont à l'étude pour les années à venir.

- 1 - Programme SAFI Saint-Philibert centre 2^e tranche. Début des travaux d'aménagement à la mi-octobre pour une mise en vente de cette tranche dans le 1^{er} semestre 2022.
- 2 - Programme SAFI Saint-Philibert sud, 8 logements locatifs sociaux par Aiguillon Construction. Démarrage du chantier de construction début 2022.
- 3 - Programme OPAC de construction de 17 logements locatifs à la place de l'ancien Bar PMU les Vire-Court. Livraison fin 2021-début 2022.
- 4 - Lotissement privé hent Louise Ebrel, 8 lots individuels dont 2 logements sociaux.
- 5 - Hent Val Piriou, 6 lots individuels. 2 lots disponibles dont 1 logement social.
- 6 - Programme Nexity hent Ti Menhir, 5 logements locatifs sociaux portés par Aiguillon Construction.
- 7 - Programme Finistère Habitat, hent Nelson Mandela, 6 maisons individuelles locatives sociales. Ouverture du chantier début 2022.



UN STAND AU MARCHÉ DE NOËL



Les professionnels désireux de réserver un stand au marché de Noël du dimanche 12 décembre sont invités à se faire connaître de la mairie **avant le 30 novembre**.

Contact : 02 98 94 25 57 ou contact@plomelin.bzh

COLIS DE NOËL

Les personnes de 80 ans et plus (nées avant le 1^{er} janvier 1942) qui n'ont pas participé au repas des aînés peuvent bénéficier d'un colis à domicile.

Inscriptions en mairie au 02 98 94 25 57 ou accueil@plomelin.bzh pour le 20 novembre au plus tard.

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte nationale pour les banques alimentaires aura lieu les **vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 novembre**.

À cette occasion, les bénévoles du CCAS recueilleront les dons des Plomelinois à l'entrée du Carrefour Express, aux heures d'ouverture habituelles du magasin.



DONNEZ VOTRE AVIS SUR L'AFFICHEUR

L'afficheur électronique du bourg a été installé en février 2015. Avec la mise en service en juillet 2020 de l'application gratuite Citykomi que près de 900 Plomelinois ont déjà téléchargée sur leur téléphone mobile à leur grande satisfaction la question de son utilité est posée. Si vous pensez que l'afficheur électronique reste un moyen d'information pertinent ou qu'au contraire il est temps de le démonter, faites connaître votre avis à contact@plomelin.bzh

S'abonner à Citykomi, c'est simple, gratuit, anonyme, il suffit de flasher le QR code ci-contre pour recevoir en direct sur votre téléphone mobile les informations communales et les alertes.



GRDF AU MARCHÉ



Un camion d'exposition de Gaz réseau distribution de France sera présent sur le marché du 5 novembre de 16h00 à 20h00 afin de présenter les usages du gaz et répondre aux questions des Plomelinois sur les économies d'énergie.

À cette occasion, sera proposée une offre spécifique « Prix du Raccordement à 50% » destinée aux personnes ayant un projet de rénovation de leur installation de chauffage (valable du 1^{er} novembre 2021 au 30 avril 2022, pour les propriétés situées à moins de 35 m du réseau existant).

QUESTIONNAIRE AUX ENTREPRISES

La municipalité va adresser un questionnaire à tous les professionnels, artisans, commerçants et entreprises de la commune afin de recueillir leurs besoins et d'échanger sur le « mieux travailler » à Plomelin.

Il s'agit de recueillir les problématiques des professionnels de la commune et ensuite de les réunir fin 2021, afin de détailler les sujets récurrents, avec éventuellement, l'intervention d'experts spécialisés sur ces thèmes.

Il est donc important de prendre le temps de répondre à ce questionnaire.

L'EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

Plus de 400 postes, à temps plein ou partiel, saisonniers, contrats d'apprentissage sont à pourvoir sur le département. Ces contrats sont accessibles à des demandeurs d'emploi, avec ou sans qualification. Le secteur des productions agricoles est varié : élevages, exploitations ostréicoles et piscicoles, maraîchage, conduite et entretien des matériels, espaces verts, horticulture, métiers sylvicoles...

Si vous cherchez un poste (temporaire ou durable) dans l'un de ces secteurs d'activité ou souhaitez avoir des informations, contactez l'Association nationale emploi formation en agriculture (ANEFA 29) au 02 98 64 67 96 ou emploi@anefa.org

Retrouvez les offres : www.lagriculture-recrute.org

CONSIGNES DU MOIS • DITOUROU AR MIZ

INFLUENZA AVIAIRE

Depuis le 14 septembre, la Préfecture du Finistère a rendu obligatoire des mesures de prévention dont :

- enfermement ou protection des volailles par un filet pour empêcher les contacts avec des oiseaux sauvages ;
- les particuliers détenteurs d'oiseaux de basse-cour ou d'autres oiseaux captifs élevés en plein air sont tenus de se déclarer en mairie ;
- pour les chasseurs, interdiction de transport et de lâcher de gibier à plumes et d'utilisation d'appelants ;

- toute découverte de cadavres d'oiseaux sauvages doit être signalée au 02 98 82 69 24 ou au 02 98 95 85 35.

Une note d'information de la Préfecture destinée aux propriétaires d'oiseaux de basse-cour est disponible à la mairie et sur www.plomelin.bzh

ABOIEMENTS DE CHIENS

Nous rappelons aux propriétaires de chien qui aboient que les colliers anti-aboiement sont efficaces et d'un prix raisonnable pour la tranquillité du voisinage...

LE MOT DE PLOMELIN ENSEMBLE GER PLOVEILH A STROLL

L'ACCEPTATION DU HANDICAP : LA PAROLE SANS LES ACTES !

La commune de Plomelin peut se prévaloir d'être une référence dans le domaine d'accueil de services ou collectivités accompagnant des personnes en situation de handicap. Nous devons saluer la détermination de l'ancien Maire, Monsieur Yves Rohou, d'avoir encouragé l'installation de services de travail adapté et d'hébergements au sein même de la commune, avec à la clé une intégration naturelle des personnes en situation de handicap dans la cité. Le mérite en revient à la population qui a su s'adapter pour accueillir ces personnes qui apportent chaque jour leurs contributions à la richesse de notre commune... Pour autant !

Un article de presse du 23 septembre dernier relate la difficulté d'obtenir des moyens de l'État pour accompagner des enfants handicapés scolarisés dans la classe ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) de l'école Lucie Aubrac : l'Etat finance les accompagnateurs pendant la classe mais suspend cette aide au moment du repas... comme si le handicap disparaissait en dehors des temps scolaires ! Nous sommes loin des engagements pris par les pouvoirs publics pour promouvoir « l'inclusion » des personnes en situation de handicap !

L'article de presse mentionne qu'une partie des enfants scolarisés en ULIS le sont « par défaut » dans l'attente d'une place en institution spécialisée : cette logique est absurde et contraire aux « droits fondamentaux des enfants de pouvoir bénéficier d'une éducation et des possibilités d'apprentissage de qualité et adapté à leurs moyens, dans leur intérêt supérieur » (Convention des droits de l'enfant). Il ne

s'agit pas d'opposer éducation scolaire et éducation spécialisée, les deux sont nécessaires et répondent à des besoins différents.

Il reste encore beaucoup à faire dans l'acceptation de la différence. Si les citoyens ont montré leurs dispositions d'accueil et sont convaincus du bien vivre ensemble, il n'en demeure pas moins que les différents services de l'Etat, qui agissent souvent de façon isolée et sans concertation, ne sont pas à la hauteur des enjeux de société, en dépit d'une loi ambitieuse sur « l'inclusion des personnes en situation de handicaps ».

Le Maire de Plomelin interroge à juste titre la responsabilité de l'État : la question de l'accompagnement des enfants handicapés pendant les temps périscolaires relève d'une obligation nationale. Sa réaction dans la presse est utile mais sans doute insuffisante. Nous encourageons le Maire à interpeller avec beaucoup plus de fermeté et de conviction les autorités compétentes pour que cette situation cesse. Plus qu'une affaire de droits, les enfants ont un véritable besoin d'un encadrement adapté pendant et en dehors du temps scolaire et les parents ont le besoin vital d'un temps de répit dans l'éducation de leurs enfants.

Au-delà des lois généreuses communiquées à l'envi et des paroles flatteuses sans lendemain, nous attendons des responsables politiques des actes concrets en termes d'engagements humains et financiers et un peu plus d'humanité dans les procédures administratives !

Pour Plomelin Ensemble,
Érick Schwartz, Conseiller municipal.

SOCLE NUMÉRIQUE



La commune de Plomelin a postulé au plan de relance numérique proposé par l'Éducation nationale en janvier 2021 afin de garantir aux élèves l'accès au numérique.

Les deux écoles de la commune

(Lucie Aubrac et Notre-Dame de l'Assomption) vont pouvoir disposer des équipements informatiques choisis par les enseignants.

Les premières livraisons commencent à arriver dans les écoles et d'autres sont prévues prochainement : tablettes, ordinateurs portables, disques durs, graveurs, etc.

Ce plan est subventionné à 70% par l'Éducation nationale, le reste à charge pour la commune est donc de 30% de la somme investie .

La municipalité remercie très sincèrement l'APE de l'école Lucie Aubrac et l'OGEC de l'école Notre-Dame qui ont accepté de participer financièrement à cet investissement visant à favoriser l'accès des enfants de la commune au numérique.

TOUT ÉTAIT PRÊT...



Comme l'an passé, les élèves de l'école Lucie Aubrac avaient préparé la Fête de la pomme du 2 octobre. De la maternelle à l'élémentaire, en fonction de leur niveau, ils avaient réfléchi et s'étaient

attelés à la tâche : cueillette de pommes, confection de compotes (photo), exercices en mathématiques ou en langage sur le thème de la pomme en maternelle, en passant par des travaux en arts plastiques pour les classes participantes ou la confection d'herbiers en classe ULIS...

Mais le mauvais temps a tout contrarié ! Qu'à cela ne tienne, les réalisations des élèves sont exposées dans le hall de l'école maternelle. Venez donc les voir.

LECTURE À VOIX HAUTE

Afin d'améliorer leurs compétences en lecture, les élèves de CM participent à un projet inter-cycles sur le temps des Activités Pédagogiques Complémentaires.

Ils apprennent à lire de manière expressive des albums de littérature jeunesse qu'ils vont ensuite présenter aux élèves de maternelle (ravis de voir et d'entendre des «grands» leur lire des histoires !).

Les CM progressent également en fluence, technique qui permet de lire vite et bien et dont l'objectif est de mieux comprendre les textes.



PROJET D'ESPACE NATURE À L'ÉCOLE LUCIE AUBRAC



L'aménagement d'un coin nature démarre cette année dans la cour élémentaire de l'école Lucie Aubrac. Ce projet, porté par l'équipe

enseignante et soutenu par la municipalité, est accompagné par le secteur environnement de l'ULAMIR e bro Glazik. Il s'intègre pleinement dans le nouveau projet d'école intitulé « Vers l'école du bien être et de l'autonomie ».

L'animatrice environnement de l'Ulamir interviendra 12 demi-journées auprès des élèves pour penser et mettre en place cet espace qui se voudra être un lieu de détente, d'observation, d'apprentissage, ainsi qu'un lieu d'accueil pour la biodiversité. Les aménagements seront imaginés et choisis par les élèves et leurs parents, en prenant bien-sûr en compte les possibilités de réalisation, les matériaux qui pourront être récupérés et l'aide extérieure dont les enfants pourront bénéficier.

Un appel à toutes les bonnes volontés est donc lancé ! Si vous pensez pouvoir aider ce projet, par un apport matériel ou un coup de main pour les installations, n'hésitez pas à contacter Gwennaig, animatrice environnement de l'ULAMIR au 02.98.91.14.21 ou à environnement@ulamir-ebg.org

LA RÉCRÉA' THÈQUE REVIENT

La ludothèque de l'ULAMIR installera sa caverne d'Alibaba, **jeudi 4 et vendredi 5 novembre**, salle socioculturelle de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Espace de motricité libre pour les 0-6 ans : tunnels, parcours, espace bébé...

Tarif : 2 € par famille.

Renseignements: cindy@ulamir-ebg.org ou 02 98 91 14 21 et ludotheque@ulamir-ebg.org ou 02 98 94 34 85.

ET L'ÉCHAPPÉE BELLE AUSSI

Ces ateliers parents / enfants de 0 à 3 ans sont avant tout des moments d'échange, de complicité et de découverte pour les petits et les grands. Un thème est choisi pour chaque animation. Participation : 1€ par enfant et par séance.

Prochaine séance : samedi 4 décembre de 10h30 à 11h30 au pôle enfance.

Renseignements : cindy@ulamir-ebg.org ou 02 98 91 14 21.

RELAIS PETITE ENFANCE QBO

Activités au Pôle enfance

Temps collectifs pour les assistantes maternelles de Plomelin et les enfants qu'elles accueillent :

- **mardi 23 novembre** : 1^{ère} séance d'un cycle de 3 dates « Éveil sensoriel » avec Hélène Bourhis ;

- **mardi 30 novembre** : bébés lecteurs en partenariat avec la médiathèque

Séances de 9h15 à 10h15 ou de 10h30 à 11h30 sur inscription.

Les animations sont ouvertes aux enfants de moins de 3 ans (non scolarisés) avec leur assistante maternelle ou garde à domicile (GAD).

DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE NATUREL

Le lycée de Kerbernez et le service enfance jeunesse de la commune se sont associés pour faire découvrir le patrimoine naturel aux enfants du centre de loisirs.

Les lycéens de Kerbernez en spécialité gestion des milieux naturels et de la faune ont programmé un parcours dans le parc afin de parfaire leurs techniques d'animation.

Le 6 octobre, les enfants et les animateurs ont rejoint leurs guides d'une journée pour une balade dans le parc, ponctuée d'animations sur la nature (pêche au bord de l'étang, construction de cabanes, découverte des araignées et des batraciens) et de jeux collectifs avec un pique-nique sur place à l'heure de midi. Une belle rencontre !



GESTES ÉCO-CITOYENS POUR UN QUOTIDIEN DURABLE • EMZALC'H KEODEDOR DOUJUS D'AN TREVVA EVIT UR PEMDEZ PADUS

UNE NAISSANCE, UN ARBRE



La commune de Plomelin lance son opération «Une naissance, un arbre», dans le cadre de sa démarche de végétalisation.

De plus en plus de villes souscrivent à cette initiative, et Plomelin rejoint depuis cet automne cet élan environnemental baptisé «Une naissance, un arbre». Avec ce dispositif, Plomelin offre la possibilité aux

parents de participer activement à l'accroissement du patrimoine arboré de la commune.

Dans cette période de transition énergétique, où l'urgence écologique n'est plus à discuter, l'arbre participe à l'amélioration de notre cadre de vie.

Petit détail important, la commune procède avec effet rétroactif en prenant en compte les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2021.

Chaque année, Plomelin, via son service des espaces verts prépare une campagne de plantation d'arbres, comprenant plusieurs essences différentes. Bien

évidemment, la plantation des arbres ne s'arrête pas aux naissances de bébés plomelinois.

Afin de donner naissance à une petite forêt, les familles planteront à la mi-janvier 2022, sur une parcelle qui reste à définir, en présence des agents du service des espaces verts de la ville, plusieurs essences locales : charmes, chênes communs, hêtres, etc. à l'image de ce qui existe à l'état naturel.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, 66 bébés de familles plomelinoises ont vu le jour. Seules les familles ayant autorisé la publication de la naissance de leur enfant dans la presse reçoivent une invitation personnalisée. Les autres parents concernés souhaitant participer sont invités à se manifester auprès de la Mairie par mél à accueil2@plomelin.bzh

Quant aux familles plomelinoises des bébés nés à partir de janvier 2022, c'est lors de la déclaration de naissance effectuée au service d'état-civil de la ville que l'invitation leur sera remise.

Pour fêter cette initiative, la Commune organisera une manifestation symbolique, au cours de laquelle seront plantés les arbres parrainés par les familles.

PROMOUVOIR LE BRETON • BRUDAÑ AR BREZHONEG

LE GRAND DICTIONNAIRE FRANÇAIS-BRETON DE FRANÇOIS VALLÉE (1931)

Le but de cet important ouvrage (814 pages), encore très apprécié aujourd'hui, est de mettre à la disposition des écrivains un vocabulaire complet permettant d'exprimer les notions mêmes les plus techniques et les plus scientifiques.

L'ouvrage débute par la bibliographie complète de François Vallée établie par Meven Mordiern, suivie par « l'Avertissement des éditeurs » faisant l'inventaire de tous les dictionnaires bretons parus avant 1931.

Mais le plus important est la longue introduction de 27 pages consacrée à des notes grammaticales avec un long développement sur les préfixes. L'auteur en a fait un emploi conséquent dans son travail de création de termes nouveaux où il a été le précurseur.

Voici plusieurs exemples d'emploi de ces préfixes : **ad//re**, *adwelout//revoir* ; **am//autour**, *environ*, *amc'houlou//contre-jour* ; **an//privatif**, *anhun//insomnie* ; **berr//court**, *berrwel//myope* ; **kamm//de**

travers, *kammdro//tour et détour* ; **ken//exprime surtout réunion**, *symétrie*, *kenforn//four banal*, *kenstur//parallélisme* ; **dam//presque**, *damwelout//entrevoir* ; **di//privatif**, *diere//libre* ; **eil//seconde fois**, *eilpennet//culbuté* ; **en//dans**, *endalc'h//engagement*, *enklask//recherche* ; **gou// sous**, **sub-**, *hypo-*, *gouyender//fraîcheur* ; **gour// sur**, **super**, **hyper**, *gourdadoù//ancêtres*, *gourlammatt//bondir* ; **he//bien**, **peut rendre able et ible en français**, *helavar//éloquent*, *hegarat//aimable* ; **hen//ancien**, **paleo-**, **archéo-**, *henamzer//antiquité*, *hendraour//antiquaire* ; **is//sous**, **sub**, *isletanant//sous-lieutenant* ; **lies//plusieurs**, **poly-**, **multi-**, *liesliv//polychrome*, *lieswreg//polygame* ; **ol//manque**, *olboued//manque de nourriture* ; **penn// principal**, *pennrener//directeur principal* ; **tar**, **dar//péjoratif**, *tarlipat//siroter*, *boire lentement* ; **tre//augmentatif**, *trebarzhiñ//perforer*, *transpercer*.

(À suivre.)

OBJECTIF MONDIAL PUPILLES 2022

Photo Janine Joseph, Ouest-France.



Avec les 12 centres, le Comité du Mondial pupilles a relancé la machine pour l'organisation de **l'édition 2022 du 26 au 29 mai**. Elle sera sans doute différente des précédentes, néanmoins l'esprit restera le même : le foot, la fête, l'enfant.

Si le Mondial pupilles dure **depuis 35 ans**, c'est grâce à l'appui de plusieurs générations de Plomelinois. **Les bénévoles du comité comptent sur toutes les bonnes volontés pour les rejoindre.**

Renseignements à la permanence de l'espace Glazik le mardi et le jeudi de 10h00 à midi ou au 06 71 73 46 19.

Partageons ensemble ce moment de convivialité dont nous avons tant besoin.

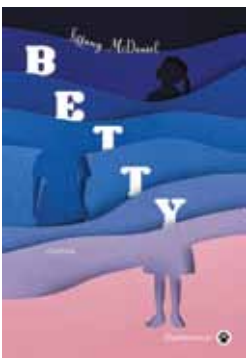
SECOURS POPULAIRE PLOMELIN



Prochaines permanences à la MPT, **mercredis 10 et 24 novembre** de 15h00 à 17h00.

Contacts : Christine Anne, 06 98 66 59 98 ou Mathilde Philippe, 02 98 94 25 84.

COUP DE CŒUR DU CLUB LECTURE



Betty, de Tiffany McDaniel, Éd. Gallmeister, 2020

Betty, jeune fille née d'une mère blanche et d'un père Cherokee, raconte son enfance avec ses frères et sœurs dans l'Amérique des années 1950 et 1960. La petite fille grandit bercée par les histoires de son père où la nature est très présente. Mais des secrets de famille refont surface et pour s'en sortir Betty écrit des histoires qu'elle

enferme dans des bocaux.

«*Que d'émotions ! C'est beau, bouleversant, dur, émouvant et poétique à la fois.*»

FILMS DOCUMENTAIRES

Aelia, la souris des moissons

Ce film de Jean-Yves Collet est présenté par l'ULAMIR à l'occasion du Mois du doc. C'est un conte animalier écologique et humoristique doublé d'une prouesse cinématographique au niveau du montage et des prises de vues de ces rongeurs minuscules.



Le jeudi 25 novembre à 20h00 à la médiathèque. Gratuit, sur inscription au 02 98 52 52 43. Passe sanitaire obligatoire.

Sur les chemins de Compostelle



Photo Louis-Marie Blanchard.

De l'Auvergne au Camino Francès, Élise et Louis-Marie Blanchard ont pris la route jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle. Ils présenteront leur film documentaire le **vendredi 26 novembre à 20h00 à la salle socioculturelle.**

Entrée 8 €, tarif réduit (scolaires, étudiants, carte d'invalidité, demandeurs d'emploi) 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Passe sanitaire obligatoire. Réservation conseillée au 02 98 94 25 57 ou contact@plomelin.bzh

MÉDIATHÈQUE • MEDIAOUEG

ANIMATIONS DU MOIS

2 novembre - Atelier jeu vidéo Minecraft, 14h00.

4 novembre - Créa'contes *Il était une fois l'espace* pour les 7 ans et plus, 15h00.

19 novembre - Atelier numérique films et séries en streaming, adultes, 14h00.

25 novembre - Mois du doc, 20h00 projection du film *Aelia, la souris des moissons* en partenariat avec l'ULAMIR.

30 novembre - Bébés lecteurs à 10h00.

4 décembre - Atelier pour fabriquer ses cosmétiques, animé par Treuzkemm, adultes, 14h00.

Toutes ces animations sont gratuites, sur inscription au 02 98 52 52 43.

Le passe sanitaire est demandé pour entrer dans les médiathèques de QBO à partir de 12 ans.

AGENDA NOVEMBRE 2021 •
DEIZIATAER MIZ DU 2021

Tous les vendredis

Petit marché

Près du Carrefour Express de 16h00 à 20h00.

Le 5, troc et puces vêtements.

Jeudi 4 et vendredi 5

Récréa' thèque ULAMIR.

Salle socioculturelle de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Mercredi 10

Soirée raclette de l'ASP

Salle socioculturelle à partir de 19h00.

Jeudi 11

Commémoration de l'armistice de 1918

Monument aux morts à 11h00.

Vendredi 12

Assemblée générale APEL Notre-Dame

MPT à 18h00.

Vendredi 19

Assemblée générale Tennis Club

MPT.

Dimanche 21

Matches de l'ASP Foot au stade de Pennanguer

ASP3 - Pont-l'Abbé FC4 à 13h00

ASP2 - Plobannalec AS3 à 13h00

ASP1 - Coray Glazik à 15h00.

Jeudi 25

Film documentaire *Aelia, la souris des moissons*

Médiathèque à 20h00.

Vendredi 26

Film documentaire *En route vers Compostelle*

Salle socioculturelle à 20h00.

Vendredi 26, samedi 27, dimanche 28

Collecte du CCAS pour la banque alimentaire

Entrée du Carrefour express.

ÉTAT CIVIL • MARILH AR BOBLAÑS

Naissances

• 10 septembre – **Léon Hamonic Diodati**, Liorzh ar Menhir

Mariages

• 9 octobre – **Nicolas Henaff et Céline Le Berre**, kroaz Pennanguer

• 9 octobre – **Yvan Le Saux et Sophie Le Queau**, hent Pont Lenn

Décès

• 19 août – **Daniel Le Goff**, 71 ans Pont Prens

• 5 septembre – **Thérèse Morzadec, veuve Le Corre**, 97 ans, Kerrun Uhela

• 8 septembre – **Jean Le Gendre**, 87 ans, Kervouyenn

URBANISME • KÊRAOZOURIEZH

Permis de construire

• Finistère Habitat, hent N. Mandela (6 habitations locatives)

• Maureen Roux et Sébastien Kerviel, hent V. Piriou

• Castor et Maryline Sanchez, hent V. Piriou

• Martine Bouissou, hent L. Ebrel

Déclarations de travaux

• Jean-Yves Thomas, Kerdavid Uhela (mur de clôture)

• Philippe Le Berre, hent A. Beltrame (abris de jardin et à bois)

• Yves Courtet, Menez Kloeder (clôture)

• Charlotte Joubel, Goarem ar Menhir (ravalement)

• Franck Le Guennec, alez ar Gosker (panneaux photovoltaïques)

• Dominique Thery, Penveled Uhela (clôture)

• Antoine Paumier, Kerem Vian

RELAIS LA POSTE
Ti Castel, 7 hent Traon ar Vorc'h

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :
7h00 - 19h00.

Samedi : 8h00 - 19h00.

Dimanche : 8h00 - 13h00.

Tél. 02 98 94 22 86.

MÉDIATHÈQUE ROBERT OMNÈS

Mardi : 16h00 - 18h00.

Mercredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00.

Vendredi : 6h00 - 18h00.

Samedi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00.

Tél. 02 98 52 52 43.

<http://mediatheques.quimper-bretagne-occidentale.bzh>

DÉCHETTERIE DE KERBENHIR

Horaires d'hiver

Lundi - Mercredi - Vendredi - Samedi :
9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00.

Mardi et jeudi : 14h00 - 18h00.

Tél. 02 98 94 25 57 • Mèl : contact@plomelin.bzh •

Site Web : <http://www.plomelin.bzh> •

facebook : [https://fr-fr.facebook.com/](https://fr-fr.facebook.com/MairiedePlomelin)

[MairiedePlomelin](https://fr-fr.facebook.com/MairiedePlomelin)

Directeur de la publication : Dominique Le Roux, Maire.

Rédaction-Coordination : Sandrine Even, Adjointe à la communication et Claude Hélias.

Impression : Imprimerie du Commerce, BP 21015, 29551 Quimper Cedex 9 • 02 98 95 07 29.

Dépôt légal : novembre 2021, imprimé en France.

